

HOCHFELDEN

# Stéphane Bern à la rescousse d'une maison à colombages

**Défenseur du patrimoine, à la tête d'une fondation éponyme, Stéphane Bern a pris position dans le conflit qui oppose la municipalité de Hochfelden et l'Association pour la sauvegarde de la maison alsacienne (Asma). En cause, la démolition programmée d'une habitation du XIX<sup>e</sup> siècle.**

En février 2020, l'équipe municipale de Georges Pfister, maire de Hochfelden, avait décidé de démolir cette petite maison du XIX<sup>e</sup> siècle, située place de la Libération dans la cité brassicole. Une décision validée par la nouvelle équipe, après les élections de 2020, toujours menée par Georges Pfister (*DNA du 14 novembre 2021*). En avril 2021, l'Asma a déposé un recours gracieux pour que cette demeure soit épargnée, s'appuyant notamment sur l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

## Libérer de l'espace pour un parking de vingt places

Par une lettre du 29 octobre, la municipalité décline l'offre de l'Asma de sauvegarder cette maison et de la vendre à un couple de jeunes acheteurs prêts à la rénover. La commune rappelle son projet : la création d'un parking de vingt places, « car le stationnement en centre-ville fait cruellement défaut ».

La Ville proposait dans ce même courrier de « céder sans contrepartie financière les éléments de charpente en bois et les colombages afin que la maison soit reconstruite à l'identique sur un autre terrain ».

Pour l'Asma cette proposi-



La maison à colombages vouée à la démolition est située 6, place de la Libération à Hochfelden.

Photo DNA/Chr. N.

tion de reconstruction n'est pas pertinente, ni sur le plan patrimonial, ni financier. L'association a donc sollicité le très médiatique Stéphane Bern, le « Monsieur patrimoine » du gouvernement (*DNA du 18 décembre*). Ce dernier a répondu favorablement le 17 décembre, en s'adressant au maire de Hochfelden. Dans sa missive, il souligne que « les maisons à colombages jouent un rôle majeur et primordial dans la perception de l'harmonie et du charme si particuliers dans l'identité du territoire ».

Stéphane Bern cite également Frédéric Bierry, le prési-

“ Le stationnement en centre-ville fait cruellement défaut ”

Georges Pfister, maire

dent de la CEA, qui aurait demandé à la municipalité de reconsidérer son projet dans sa globalité, avec une proposition d'accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace. Le vice-président de l'Asma, Denis Elbel, met beaucoup d'espoir dans ce soutien,

sachant qu'à d'autres occasions, l'appui de Stéphane Bern avait permis de sauver des maisons alsaciennes. En attendant un éventuel rebondissement, la démolition est annoncée pour le mois de janvier 2022.

Simone GIEDINGER